

LES

ACTUS

Le magazine de votre ville

#33

Juin 2019



DOSSIER

UN ÉTÉ DE FOLIE À LA TOUR DU PIN !

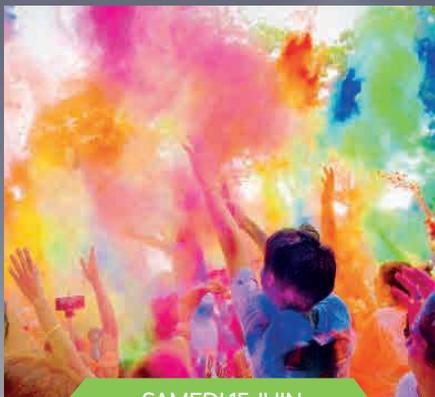
Pour la Fête du Miron, venez glisser sur un toboggan géant le samedi 6 juillet place Carnot !



latourdupin.fr

ÉVÉNEMENTS

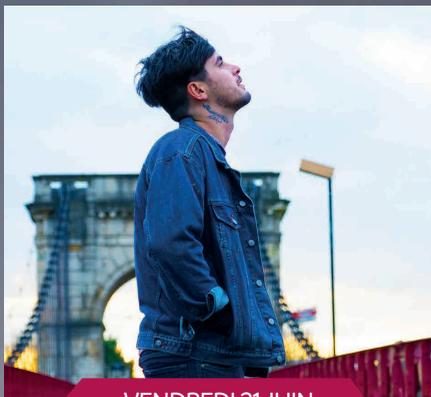
À VENIR



SAMEDI 15 JUIN

Journée des enfants

Le temps d'une journée, les Hauts-de-Saint-Roch vont accueillir de multiples activités spécialement dédiées aux enfants, mais aussi aux plus grands. Color run, lâcher de ballons, trampolines, structures gonflables... et bien d'autres surprises encore ! Rendez-vous à partir de 10h !



VENDREDI 21 JUIN

Fête de la Musique

De 18h30 à 23h30, venez vous amuser à La Tour du Pin ! 8 lieux de concerts et animations se tiendront à travers la ville, avec notamment Mayor, Demantiks, DJ Mart-B et Louis Delort, finaliste de The Voice et rôle principal de la comédie musicale « 1789 : les amants de la Bastille ».



5 ET 17 JUILLET, 28 AOÛT

Cinés plein-air

Cette année, 3 cinés plein-air gratuits sont proposés aux Turripinois. Apportez vos sièges et couvertures !
« Tous en scène » sur les Hauts-de-Saint-Roch, le 5 juillet à 22h.
« Hôtel Transylvanie 3 » au quartier des Dauphins, le 17 juillet à 21h30.
« Le Doudou » sur les Hauts-de-Saint-Roch, le 28 août à 21h.



DU 5 AU 7 JUILLET

5^{ème} Fête du Miron

Pour cette 5^{ème} édition, notre Miron dauphinois accueille son homologue américain pour un incroyable week-end : marché artisanal, animations gratuites, concours de pâtisseries présidé par Michel Viollet (Meilleur Ouvrier de France pâtissier chocolatier) ... Et samedi soir, un toboggan gonflable géant sera présent place Carnot !



SAMEDI 13 JUILLET

Bal et feu d'artifice

Le soir du 13 juillet aura lieu le traditionnel bal organisé par la *Commune Libre place de la Liberté*, ainsi que le concert de l'Avant-Garde Turripinoise. Venez donc danser et vous amuser ! Le feu d'artifice offert par la Ville sera ensuite tiré depuis l'église. Restauration et boisson sur place.



DIMANCHE 14 JUILLET

Cérémonie du 14 juillet

Dimanche 14 juillet aura lieu la cérémonie protocolaire de la fête de la Nation sur le champ de Mars, avec dépôts de gerbes des autorités et remise de casques et de galons à plusieurs sapeurs-pompiers de la caserne.

DANS CE NUMÉRO



p. 06

Inauguration de la Pépinière des entrepreneurs et des agriculteurs



p. 08

Travaux estivaux



p. 09

Renforcer le dynamisme du cœur de ville



p. 10

Lancement de la mutuelle des Turrinois

Événements à venir	p. 02
Édito	p. 03
Retour en images	p. 04
Vivre à La Tour	p. 11
Économie	p. 13
Le petit carnet	p. 14
Infos pratiques	p. 14
Points de vue	p. 15

Responsable de la publication : Fabien Rajon

Responsable de la rédaction : Lucille Roué

Maquette, mise en page : Lisa Potdevin

Rédaction : Lisa Potdevin, Aline Trinh

Crédit photos : mairie, Lisa Potdevin, Caroline Allies, Aline Trinh, Lucille Roué, Isabelle Bugnazet, Hugo Gruel, Aquaride, Adobe Stock, DR.

Impression : Cusin / Distribution : Association Osez

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'illustration et à la rédaction de ce numéro.

Ce magazine est imprimé en 4800 exemplaires dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert. Diffusion gratuite.

Reproduction interdite.

Dépôt légal : juin 2019 - ISSN : 2430-9303



ÉDITO



Mutuelle des Turrinois : la ville à votre service !

Vous le savez sûrement, avec mon équipe municipale, nous proposons un nouveau service à l'ensemble des habitants de notre commune : une mutuelle communale.

Notre objectif est de permettre à celles et ceux qui n'ont pas de mutuelle de pouvoir disposer d'une bonne couverture, mais également de négocier les meilleurs tarifs et services, qu'il s'agisse de vos frais d'optique, dentaires, d'hospitalisation ou autres. Plus nous serons nombreux à rejoindre la mutuelle des Turrinois, mieux l'offre sera négociée et avantageuse pour tous.

Je vous invite à venir vous renseigner en mairie et nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir au sujet de ce nouveau service.

En cela, je vous rappelle la réunion d'information qui se tiendra le jeudi 20 juin à 18h30 salle Equinoxe. Vous saurez tout sur les avantages de la mutuelle des Turrinois.

Je vous souhaite un bel été, avec des événements à ne pas rater à La Tour du Pin, dont l'inauguration de la Pépinière des entrepreneurs et des agriculteurs en centre-ville et une fête du Miron 2019 qui vous réserve des surprises, avec notamment un toboggan aquatique géant 100% gratuit !

Bien à vous.

Fabien Rajon,
Maire de La Tour du Pin,
Conseiller départemental de l'Isère



1. Première rencontre entre 4 pâtisseries en vue de la préparation de la **5^{ème} édition de la fête du Miron** : Ervan Jas, Michaël Vermare (Chevalier de l'ordre du mérite agricole), Michel Viollet (Meilleur Ouvrier de France pâtissier chocolatier) et Jonathan Galante, ici en présence de l'adjointe à la culture Claire Durand. **2.** Comme chaque année, la ville s'associe à l'événement national **Rendez-vous aux Jardins** : animations gratuites au rythme de la nature, pour les petits et les grands ! **3. et 4. Semaine de la création** : une semaine par an, la Ville met à disposition des moyens professionnels pour que les écoles puissent présenter leurs projets de fin d'année. Ici, le spectacle *Interprétation(s) théâtrales* proposé par les lycéens d'Élie Cartan et l'exposition *L'Art à travers l'eau et le temps* par les élèves de l'école St-Joseph. **5.** Spectacle **Les fouteurs de joie** (2015). **6.** Spectacle **Ballet Bar** par la compagnie Pyramid (2016). **7.** Événement **La Guerre et après** (2018).

SAISON CULTURELLE

2018-2019

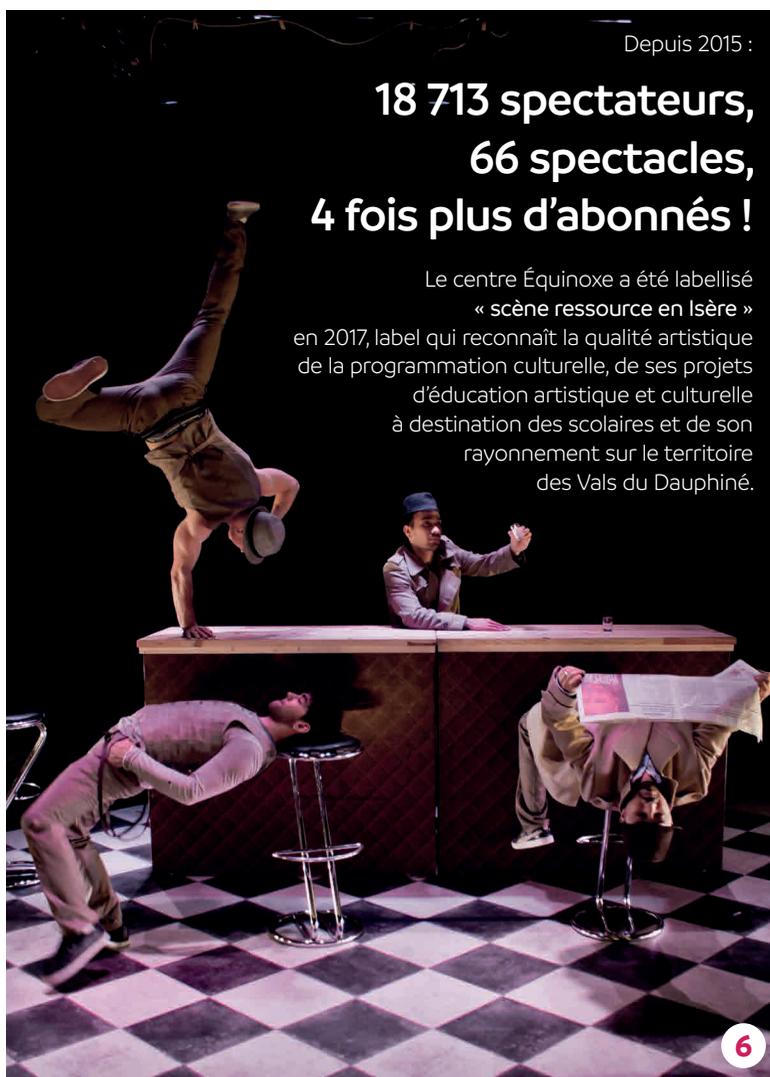
Au cours de la saison culturelle 2018-2019, la ville vous a proposé :

- 57 soirées : spectacles vivants, cinés-opéra/ballet, films documentaires, concerts en plein air, cinés plein air, ou encore productions scolaires.
- 2 temps forts dans l'année : la Fête du Miron et la Fête des Lumières.
- 1 « parcours musique » comprenant 3 ateliers et 3 concerts : musique du monde, musique renaissance et baroque, et chants polyphoniques.
- 1 événement : « La Guerre et après ? », à l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice, avec 13 animations : conférences, spectacles, visites, expositions ou encore films documentaires.

Ce sont 4 561 spectateurs qui ont assisté aux spectacles vivants, et la saison a compté 261 abonnés. Une fréquentation constante témoignant de la fidélisation et de la confiance du public.

L'accueil du public scolaire est un axe fort de la politique culturelle.

- 7 spectacles ont été programmés à destination des maternelles, élémentaires, collèges et lycées, soit 1 585 scolaires et près de 45 classes.
 - 70 h de médiation culturelle ont été réalisées.
 - 2 grands projets d'éducation artistique et culturelle ont été concrétisés à destination des primaires des écoles Thévenon et Pasteur : *Danse à l'école* et réalisation d'une fresque murale. 3 autres projets ont été menés auprès des élèves des collèges Le Calloud et Saint-Bruno.
- De plus, 5 compagnies professionnelles ont été accueillies sur le dispositif d'aide à la création par la mise à disposition d'un lieu de travail.



Depuis 2015 :

**18 713 spectateurs,
66 spectacles,
4 fois plus d'abonnés !**

Le centre Équinoxe a été labellisé « scène ressource en Isère » en 2017, label qui reconnaît la qualité artistique de la programmation culturelle, de ses projets d'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires et de son rayonnement sur le territoire des Vals du Dauphiné.





Le pôle agricole, trois entreprises et le Groupement des Entreprises du Canton de La Tour (GECT) ont intégré les locaux du bâtiment.

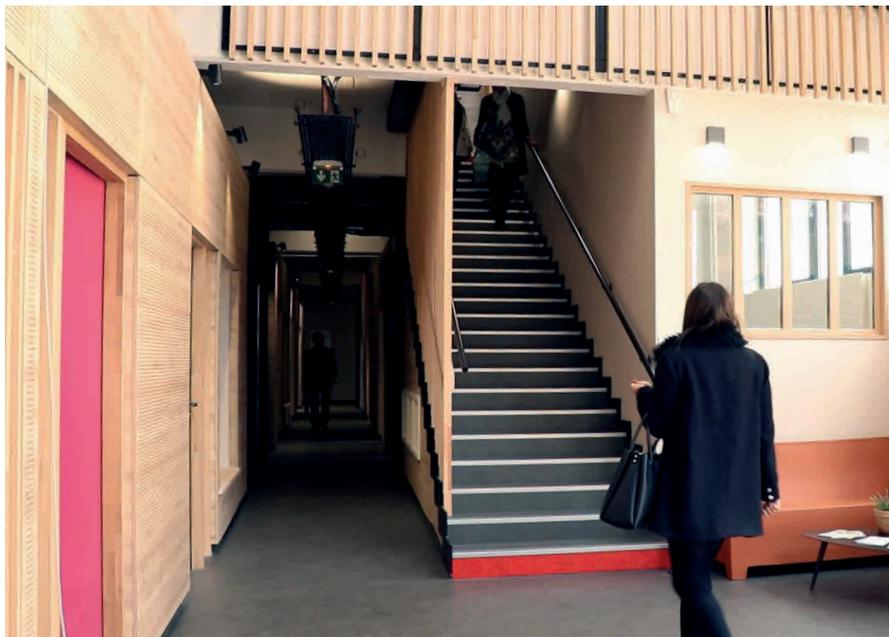


INAUGURATION DE LA PÉPINIÈRE

*La Ville est très heureuse de pouvoir mettre **la Pépinière des entrepreneurs et des agriculteurs au service du développement économique des entreprises**, et de maintenir la Chambre d'agriculture et ses partenaires sur la commune et sur le territoire des Vals du Dauphiné. Grâce à son positionnement à proximité directe du centre-ville, la Pépinière est le lieu idéal pour les nouveaux entrepreneurs. L'inauguration officielle du bâtiment aura lieu le mardi 18 juin à 19h30. Tous les Turrinois y sont conviés !*

Cela fait près de deux ans que le projet est en cours et nous y sommes : la Pépinière est enfin officiellement lancée. Résultant d'un projet multipartenarial entre La Tour du Pin, les Vals du Dauphiné, le Département et l'État, les travaux de construction du bâtiment se sont achevés au mois de février, et ses premiers occupants y sont confortablement installés depuis plusieurs mois.

Toute la population est donc invitée le mardi 18 juin à 19h30 au 3, passage Romain Bouquet, afin de célébrer l'inauguration officielle du bâtiment, qui sera un temps fort à la fois solennel et convivial. Par ailleurs, à la demande de la Ville, une personnalité a choisi de devenir le parrain et ambassadeur de la Pépinière. Son nom sera dévoilé ce jour-là. Alors, qui cela peut-il être ? Pour le découvrir, rendez-vous à l'inauguration, de nombreuses surprises vous attendent ! ■



PORTRAITS D'ENTREPRENEURS



BLANCHIER CONSULTING

BLANCHIER CONSULTING accompagne les entreprises depuis 2014, dans leur développement à l'international. Sa fondatrice, Florence Blanchier, travaille sur leur stratégie marketing international et la recherche de marchés potentiels, sous la forme de missions ou de formations.

Spécialisée depuis près de 30 ans en marketing stratégique et opérationnel à l'international, Florence aide les entreprises dans leur mise en conformité douanière et l'optimisation de leur supply chain. Pour ce faire, elle a développé un programme complet de formations autour de ses domaines de compétence. Parmi celles-ci, on peut trouver les thématiques suivantes : choisir ses marchés, son mode de présence et de distribution, acheter une prestation de transport, se mettre en conformité avec les douanes ou encore sécuriser ses paiements. Depuis 2016, elle est référencée Ambition PME, afin de conduire les entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans les dispositifs Commercial PME, Go Export+ et Primo Export.



ENTREPRISE AXODEV

AXODEV a été créée en 2005 dans le but d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de positionnement et de transformation-adaptation au contexte actuel. En effet, les 20 années d'expérience de ses fondateurs Anna et Laurent Ilic dans le domaine du consulting en entreprise leur ont permis d'acquérir une solide expertise.

L'entreprise AXODEV propose des offres sur-mesure aux entreprises pour les aider à faire face au contexte concurrentiel actuel mais aussi pour prendre l'avantage. L'entreprise AXODEV propose des offres innovants et performants allant jusqu'à allier une stratégie de croissance avec la satisfaction au travail en passant par la puissance d'un management innovant et humain. Ses interventions s'articulent autour de leurs propres technologies et méthodologies de consulting, d'accompagnement, de coaching et de formation... Anna et Laurent ont choisi de s'installer à la Pépinière pour se donner les moyens d'une phase de croissance, et par ailleurs jouer la carte du développement économique local.



SOCIÉTÉ POLYPHASE

POLYPHASE est une entreprise de prévention en risques professionnels lancée par Sophie Maitre Mullenbach.

Sa vie professionnelle a commencé dans un laboratoire du CNRS, puis dans le service informatique d'une banque. Elle a créé en 2013 POLYPHASE afin de mettre ses compétences au service de l'innovation sociale.

Elle aide les entreprises à faire du travail un vecteur de performance économique.

Chaque jour, ses interventions en entreprise lui confirment que le pré-requis au travail de qualité est la qualité de l'environnement dans lequel s'effectue ce travail. C'est pourquoi, l'analyse de l'activité est le point de départ de toutes ses interventions. Pour Sophie, la Pépinière véhicule des valeurs fondamentales : le nouveau qui se construit à partir de l'ancien, la proximité, la convivialité, le travail et le partage des expériences.

LE GROUPEMENT DES ENTREPRISES DU CANTON DE LA TOUR



Le Groupement des Entreprises du Canton de La Tour (GECT) a déménagé début mai dans les locaux de la Pépinière. Pour rappel, le Groupement est une association d'aide au développement des commerces et services de proximité et des entreprises du canton, dans de nombreux domaines (juridique, financier, commercial...). Ses entrepreneurs ont pris leurs marques depuis l'installation et le premier Caf'échanges dans les lieux a eu beaucoup de succès !





TOUR DES TRAVAUX ESTIVAUX

Écoles : rénovation du self Thévenon et de la toiture de l'école Jean Rostand, du 8 juillet à fin août 2019

Cet été, la cantine Thévenon va être rénovée et transformée en self, avec plusieurs objectifs : rendre les enfants plus responsables, réduire le gaspillage, réduire l'ambiance sonore et permettre aux enfants d'avoir plus de temps hors du repas. Deux rampes seront également créées afin de rendre le self accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'école Jean Rostand verra sa toiture rénovée, afin d'en améliorer l'étanchéité et l'isolation. Elle bénéficiera également d'une remise à niveau du système électrique et du système sécurité incendie.

Écoles (bis) :

La Ville a eu à cœur d'accompagner les écoles ces cinq dernières années. Elle a notamment renforcé le développement des outils numériques au sein des établissements avec l'installation de 10 tableaux blancs interactifs (TBI). 3 nouveaux TBI vont être installés cette année dans les écoles Pasteur, Thévenon et Jean Rostand, et 3 de plus le seront en 2020.

Démolition de la friche Aristide Briand, du 15 juillet au 2 août

Enfin ! Comme annoncée dans le précédent numéro, la déconstruction du bâtiment aura lieu cet été. La circulation sur la rue Aristide Briand sera maintenue de manière alternée sur une voie du 15 juillet au 2 août. Plusieurs réunions d'information ont déjà eu lieu avec les propriétaires, locataires et commerçants des bâtiments mitoyens. Les personnes impactées par les travaux seront relogées aux frais de la commune. Une aide pour les commerçants sera également mise en place pour compenser les perturbations de leur activité liées aux travaux, à travers l'instauration d'une

commission d'indemnisation. Les travaux de remise en état de la façade se poursuivront du 26 août au 18 octobre. Une bonne nouvelle pour la ville qui voit ce dossier, qui traînait depuis 20 ans, enfin avancer !

Conteneurs enterrés, du 9 au 26 juillet

Face au succès des deux points de tri sélectif qui atteignent régulièrement leur capacité maximale, la Ville va installer deux nouveaux conteneurs enterrés afin de doubler la capacité des colonnes d'ordures ménagères. Ils viendront compléter les points de collecte sur la place du 8 mai 1945 et dans la rue Viricel. Cette opération, mandatée par les Vals du Dauphiné et en partenariat avec le SICTOM de Morestel, s'effectuera en 15 jours sur la période énoncée précédemment.

Vidéoprotection, courant 2019

Un projet de vidéoprotection, décliné en cinq phases, est mené depuis cinq ans. La 1^{ère} phase a eu lieu sur 3 ans, et consistait à équiper le centre-ville de caméras et développer l'équipement du poste de police municipale. La 2^{ème} et la 3^{ème} ont eu lieu en 2018 avec l'équipement de la Halle des sports et de l'avenue Alsace Lorraine, la place du 8 mai 1945, le boulevard Gambetta, la place Carnot, l'intersection du boulevard Victor Hugo, l'avenue du général de Gaulle, le parking du collège et l'espace Thévenon. La 4^{ème} va débiter d'ici cet été avec l'installation de caméras dans la rue Pasteur et sur les Hauts-de-Saint-Roch. Une 5^{ème} phase devrait suivre avec l'équipement de l'église.

Réfection des parkings, été 2019

La réfection des parkings, qui a débuté par ceux du centre nautique et de la place Carnot, devrait s'achever avec le marquage au sol cet été. ■



RENFORCER LE DYNAMISME DU COEUR DE VILLE

La Ville, en partenariat avec l'État et les Vals du Dauphiné, travaille actuellement à l'élaboration d'un plan stratégique de développement du cœur de ville pour les cinq prochaines années. Ce projet débutera par la signature d'une convention tripartite avec l'intercommunalité et l'État prévue pour juillet, et qui permettra la mutualisation de compétences et des aides financières pour la réalisation d'actions d'envergure pour les années à venir.



Un diagnostic a d'abord été réalisé afin de mettre en exergue les axes d'amélioration du cœur de ville de La Tour du Pin : logements insalubres, dépôts sauvages, offre de santé locale, absence de bâtiment pour accueillir le centre de loisirs de La Tour du Pin... Ce constat a alors permis de définir des objectifs précis et de définir des actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Ces actions suivront celles du plan national « Action Cœur de Ville » et ses grands axes stratégiques, dont 12 actions ont été priorisées.

AXE 1 : RENDRE LE CENTRE-VILLE PLUS ATTRACTIF EN LE RESTRUCTURANT ET EN RÉHABILITANT LES FRICHES

- Accompagner de manière concertée les personnes faisant l'objet d'un signalement par l'Agence Régionale de Santé ou le Département au titre de l'habitat insalubre.
- Lutter contre les marchands de sommeil et l'insécurité.
- Assurer la propreté urbaine et préserver l'environnement.
- Prévenir la délinquance et les incivilités.
- Poursuivre la réhabilitation des friches et favoriser un urbanisme de qualité.

AXE 2 : DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET LE COMMERCE

- Développer l'offre locale de santé.
- Aider le commerce local et créer un marché de petits producteurs et bio.

AXE 3 : FOURNIR UN ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX SERVICES PUBLICS

- Construction du nouveau centre de loisirs.
- Favoriser l'accès aux services publics.

AXE 4 : METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE LOCAL

- Subventionner de manière massive le ravalement des façades et des enseignes commerçantes dans le centre historique de la ville.
- Projet d'embellissement du centre-ville sur trois ans.

AXE 5 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Exonérer de taxe foncière les propriétaires engagés dans une politique de transition énergétique et écologique. ■



LANCEMENT DE LA MUTUELLE DES TURRIPINOIS

*Fabien Rajon et son équipe ont réalisé une opération inédite avec la création de la « Mutuelle des Turripinois » : cette démarche a nécessité un travail de longue haleine et arrive enfin à sa concrétisation. Une réunion publique d'information générale aura lieu le **jeudi 20 juin à 18h30** au centre Équinoxe. Venez nombreux vous informer !*

De nos jours, dans de trop nombreux foyers, des choix doivent être faits pour tenir le budget. Et certains n'ont d'autre choix que de renoncer à souscrire une mutuelle santé complémentaire, ou de prendre des formules d'entrée de gamme qui ne couvrent pas assez largement leurs besoins en matière de santé. C'est pourquoi Fabien Rajon et son équipe municipale ont souhaité proposer aux Turripinois une mutuelle ouverte à tous.

En mars dernier, une grande concertation a eu lieu afin de cerner précisément les besoins des Turripinois, concertation qui fut un véritable succès : près de 500 questionnaires ont été retournés et nous vous en remercions.

Vos réponses ont permis de mieux cerner vos besoins précis en matière de santé, et ainsi de **négoier les meilleurs tarifs pour proposer une offre au plus proche de vous**. Mais cette consultation n'est pas une fin en soi : plus vous serez nombreux à adhérer à la Mutuelle des Turripinois, plus l'offre sera avantageuse pour chacun !

Si la santé a un coût, elle n'a pas de prix !

L'analyse des questionnaires vous sera présentée au cours d'une réunion publique le 20 juin, ainsi que les

avantages de la mutuelle : **pas de limite d'âge, pas de délais de carence, ni de questionnaire médical...**

Une autre réunion publique sera également prévue ultérieurement pour répondre plus précisément à vos questions. Enfin, à partir du mois de juillet, vous pourrez vous informer de manière personnalisée au cours d'entretiens individuels au CCAS les mercredis et jeudis. Les rendez-vous pour ces entretiens seront à prendre directement auprès du CCAS de la ville de La Tour du Pin au 04 74 83 26 20.

Comment souscrire à la mutuelle communale ?

- Si vous ne disposez pas encore de complémentaire, vous pourrez remplir le formulaire de souscription en mairie à partir du 1^{er} septembre 2019.
- Si vous disposez déjà d'une complémentaire, vous pourrez remplir le formulaire en mairie à partir de janvier 2020, après dénonciation du contrat existant avant le 31 octobre 2019, pour un démarrage des prestations au 1^{er} janvier 2020. ■



Le coin des gendarmes

Cette rubrique donne la parole à la brigade de gendarmerie de La Tour du Pin pour informer, conseiller et prévenir.

« Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? »

Avant de partir pour une longue période, vous pouvez signaler votre départ à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Evitez les signes révélant votre absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique...)
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.
- Ne laissez pas d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et de valeur en lieu sûr.»

Plus d'informations sur :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>

Vivre à
LA TOUR



Vous voulez réduire votre facture de carburant ? Rendez-vous en mairie !

L'équipe municipale propose, depuis le 1^{er} mai, une aide à l'achat d'un kit bioéthanol pour vous permettre de baisser votre facture d'essence. Avec le bioéthanol, les économies sont immédiates et permettent de **réduire de 30 à 45% votre budget carburant.**

Autre atout, environnemental celui-ci, la substitution d'une tonne d'essence par une tonne de bioéthanol **réduit de 75% les émissions de gaz à effet de serre.**

Le dossier pour demander ce coup de pouce est aujourd'hui disponible ! Depuis début mai, vous pouvez le retirer à l'accueil de la mairie ou le télécharger sur le site internet latourdupin.fr/citoyenne/grands-projets/kit-bioethanol.

Pour prétendre à cette aide, rien de plus simple : il vous suffit de retirer le dossier, faire poser le kit bioéthanol chez un professionnel, et retourner en mairie le dossier accompagné des pièces justificatives. Pour toute question ou vous orienter dans cette démarche, les services municipaux restent à votre disposition : n'hésitez pas à les contacter !



SORTIE DU CME SUR LE PLATEAU DES GLIÈRES

Le dimanche 7 avril, les élus du Conseil Municipal d'Enfants se sont rendus sur le plateau des Glières, haut lieu de la Résistance, dans le cadre de leur mandat et pour réfléchir sur le devoir de mémoire. Ils étaient accompagnés par le maire Fabien Rajon et l'adjointe au pôle social et jeunesse Sameh Belgacem.



PEINTURE MURALE DE L'ÉCOLE THÉVENON

Les élèves de moyenne et grande section de l'école Thévenon ont travaillé en collaboration avec l'artiste Juliette Le Roux : ils ont fait naître des personnages anthropomorphiques à la manière des fables et des contes, et l'artiste les a mis en peinture pour créer une fresque sur le mur du préau de l'école. L'inauguration de leur œuvre a eu lieu le 29 mars dernier.



EXONÉRATION FISCALE DES PROPRIÉTAIRES

La Ville souhaite œuvrer en faveur de l'environnement et de la transition énergétique. Lors du conseil municipal du 23 avril ont été votées à l'unanimité deux délibérations. La première permet l'exonération de 50% de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de 5 ans, pour les logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 qui ont fait l'objet de travaux éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique. La 2^{ème} permet l'exonération de taxe foncière sur les terrains agricoles (propriétés non bâties) exploités à compter du 1^{er} janvier 2009 selon le mode de production biologique.

DE NOUVEAUX COMMERCES EN CENTRE-VILLE !

LE TABAC DES HALLES



Romain Bouvier, que vous avez certainement connu en tant que gérant du « Central Bar » a changé de métier ! Vous aurez toujours plaisir à le retrouver en centre-ville au « Tabac des Halles », 2 rue de la République (place des Halles). Il a repris le commerce depuis le mois d'avril et est heureux de vous accueillir dans son tabac presse.

LA PHOTOGRAPHIE déménagement !



« La Photographie », longtemps installée rue de la République, a fait peau neuve en déménageant en avril rue des Récollets, place du 8 mai 1945. Edith Godet vous propose de nombreux services autour de la photographie et vous accueille du mardi au samedi.

SABY CHAUSSURES



La ville est ravie d'accueillir une nouvelle commerçante, Sabine Gaude. Elle a repris la boutique de chaussures au 3 rue de la République, anciennement Lyloo. La boutique « Saby Chaussures » est ouverte depuis le mois de mai, du mardi au samedi. Elle vous propose un large choix de chaussures hommes, femmes, enfants, ainsi que des accessoires pour femme.



LANCEMENT DU NOUVEAU MARCHÉ

Le nouveau marché de petits producteurs bio et produits locaux a eu lieu pour la première fois le 22 mai, place Antonin Dubost. Il aura désormais lieu tous les mercredis de 16h à 20h. Pour la 1^{ère} édition, une dizaine de commerçants a proposé miel, légumes, pain, fromages, viande, lait, eaux florales et confiseries. La Ville a fait gagner des filets garnis et a offert des sacs en tissus aux clients du jour.



INSTALLATION D'UN FAB LAB À LA TOUR DU PIN

Pour ceux qui ne connaissent pas le laboratoire de fabrication (Fab Lab) LUZ'IN, vous aurez l'opportunité de le découvrir en septembre prochain à La Tour du Pin. Un Fab Lab (contraction de l'anglais « fabrication laboratory », soit « laboratoire de fabrication ») est un lieu partagé ouvert à tout public (entrepreneurs, designers, bricoleurs, étudiants ou « geeks ») où il est mis à disposition un atelier numérique, un espace de co-working et d'échange, comprenant toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Il constitue aussi un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques, mais aussi de transformer ou de réparer des objets de la vie courante. La suite au prochain numéro !



Bienvenue !

ARMONIA Ethan, 23/02/2019
NOGUEIRA TAVARES Raphaël,
01/03/2019
MANGATA-MOUNY Yassine, 04/03/2019
SAINSUS Alice, 26/03/2019



Ils nous ont quittés

MARCELPOIL Antoine, 15/02/2019
FERNANDES Ricardo, 28/02/2019
GUILLAUD Fernand, 01/03/2019
FRECHET Claudius, 02/03/2019
FERRAND Thierry, 04/03/2019
GARIN Yves, 21/03/2019



Félicitations !

ZUFIC Joelle & MANCINI Stéphane,
23/03/2019
SCHWOB Danielle & METTETTAM
Sylvain, 27/04/2019
HOCH Virginie & BONNARDEL Cyril,
11/05/2019

MARSADRI François, 15/04/2019
HERNVANN Ginette, 25/04/2019
DESSAINTJEAN Marie, 01/05/2019
RABATEL vve VEYRET Marcelle,
12/05/2019
RAFFIN Robert, 16/05/2019

Le magazine « Les Actus » est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres turripinoises. S'il n'était pas parvenu jusqu'à la vôtre, merci de nous le signaler au 04 74 83 24 34 ou par mail à communication@latourdupin.fr.

Mairie de La Tour du Pin

6 rue de l'Hôtel de Ville - CS 50047
38352 La Tour du Pin cedex



Tél. : 04 74 83 24 44
mairie@latourdupin.fr
www.latourdupin.fr



Horaires d'ouverture :

le lundi de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h.

Attention : pendant les vacances scolaires, la permanence du samedi matin n'est pas assurée.



Accueil mairie

04 74 83 24 44
6 rue de l'Hôtel de Ville

Service culturel

04 74 97 59 73
les Halles, place Antonin Dubost

Service urbanisme

04 74 83 24 43
6 rue de l'Hôtel de Ville

Service vie associative

04 74 83 24 36
6 rue de l'Hôtel de Ville

Police municipale

04 74 83 35 35
16 rue Aristide Briand

Résidence Allagnat

04 74 83 24 10
8 boulevard Victor Hugo

Résidence Arc en Ciel

04 74 83 24 20
29 boulevard Victor Hugo

Office de Tourisme

04 74 97 14 87
les Halles, place Antonin Dubost

CCAS

9 rue Claude Contamin



Tél. : 04 74 83 26 20
Fax : 04 74 97 16 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mardi après-midi.

Permanences au CCAS

Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles assure les 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous des permanences juridiques gratuites, confidentielles et ouvertes à toutes et tous.

Le centre de soins en tabacologie et alcoolologie SAM des ALPES de la Mutualité Française de Bourgoin-Jallieu reprend ses permanences sur rendez-vous le jeudi tous les 15 jours au CCAS à compter du 23 mai 2019 (accès gratuit et confidentiel). Possibilité de consultations médicales et entretien social.



Majorité

La culture, l'autre réussite du mandat

Alors que le mandat de l'équipe de Fabien Rajon arrive bientôt à son terme, nombreux sont les encouragements et motifs de satisfaction dans le domaine de l'action culturelle municipale. Tout en souhaitant rester à l'écoute des remarques et suggestions du public, l'équipe municipale se réjouit de constater que ses efforts dans le domaine de la culture portent bien leurs fruits : affluence en hausse des spectacles de la saison culturelle (salles souvent comblées, partenariats avec les associations, accueil du public), programmation de qualité ouverte à tous, baisse des tarifs, une fête du Miron aux animations spectaculaires et gratuites (flyboard, spectacle motocross et cette année, le toboggan aquatique géant)...

L'équipe municipale fait la démonstration que l'offre culturelle d'une municipalité peut être accessible et de qualité, sans rimer pour autant avec des dépenses inconsidérées.

En réponse aux remarques de l'opposition relatives au soutien de la Ville à nos écoles, rappelons que la rénovation complète de l'école Pasteur constituait bien un projet initié et porté par l'équipe de Maurice Durand. Le soutien de la Ville à nos écoles constitue une priorité, tout en tenant compte de la baisse historique des dotations de l'Etat subie par la Ville mais aussi de la réalité de la situation constatée à notre arrivée en 2014 dans de nombreux domaines : équipements sportifs et bâtiments associatifs souvent très vétustes, résidences de personnes âgées à rénover, voiries et trottoirs en mauvais état, etc.

Opposition

La fin de ce mandat approche et chacun peut vérifier que trop peu d'actions ont été engagées dans le domaine scolaire.

Lors du mandat précédent, l'école Pasteur a été entièrement rénovée, agrandie et mise aux normes ; il y eut aussi le changement de toutes les huisseries de l'école Thévenon et la réfection d'une partie des classes ; sur l'école Jean Rostand, après la rénovation de la cantine, il s'agissait de mettre en œuvre un projet plus ambitieux de rénovation ou de reconstruction partielle, durable, aux normes d'accessibilité, et au bout du compte moins coûteux.

Malheureusement, 5 ans après, d'errements en reports, seule sa toiture qui fuit depuis plusieurs années sera enfin refaite cette année.

Les dotations publiques ont certes diminué mais faut-il reculer sans cesse les nécessaires investissements et entretiens des biens publics ? Ne pas gaspiller, oui !

Mais pas au détriment de la ville et de ses habitants.

Pour faire oublier cela, quelques mesures d'aide individuelle sont proposées : prise en charge partielle du boîtier bioéthanol pour les voitures, diminution de certaines taxes foncières. Pourquoi pas ! mais nous n'avons aucune visibilité sur le devenir financier et les diverses conséquences de telles mesures.

Ces décisions, certes populaires, mais prises et annoncées sans aucune concertation posent d'ailleurs problème. En particulier pour l'aide au kit éthanol, sans doute pas si bio. Quelles conséquences sur le devenir des terres agricoles vouées à l'alimentation ? Quelle partie produite en France ? Quelle partie importée ?

Culture propre ou culture intensive polluante ? Ces simples questions auraient mérité débat avant toute décision. Contactez les élus de l'opposition : tdpelusopposition@gmail.com



Les 12, 13 et 14 avril dernier,
le champ de Mars a accueilli
la traditionnelle Vogue de printemps.

5^{ème}
FÊTE DU
MIRON

LA TOUR DU PIN
Du 5 au 7 juillet 2019
Animations gratuites !

